

Liberté Égalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Note
à l'attention de

Madame Ann-José ARLOT
Cheffe du service de l'Inspection générale
des affaires culturelles

Paris, le 04 NOV. 2014

Nos réf. : TR/219/CMA

Objet : ouverture sept jours sur sept du château de Versailles, du musée d'Orsay et du musée du Louvre.

Le Louvre, Orsay et Versailles sont parmi les musées les plus célèbres du monde et leur fréquentation cumulée a connu une croissance considérable, passant de 12 à 22 millions de visites entre 2004 et 2013.

Ces trois musées, aujourd'hui ouverts six jours sur sept, connaissent des phénomènes de saturation de leurs capacités d'accueil, qui peuvent avoir un impact négatif sur la rencontre entre le public et les œuvres et les monuments qui les abritent.

De plus en plus de citoyens souhaitent pouvoir accéder aux œuvres patrimoniales : élargir les plages d'accueil du public peut constituer un des éléments de réponse à ce qui constitue un des piliers des missions du ministère de la Culture et de la Communication, à savoir la politique des publics, que ce soit dans sa dimension d'accueil des visiteurs ou dans sa dimension d'offre de médiation.

Une ouverture élargie contribuerait, par ailleurs, à renforcer l'image positive de ces trois musées notamment auprès des visiteurs étrangers et de l'attractivité de la France.

Le projet d'ouverture sept jours sur sept doit également permettre de repenser la question plus globale de la fréquentation de ces trois lieux : l'enjeu est de passer d'une fréquentation largement subie à une fréquentation mieux maîtrisée et mieux organisée.

.../...

Cet enjeu, qui concerne tout autant les visiteurs que les agents des musées, porte également sur les conditions de conservation du patrimoine et des œuvres, pour permettre leur transmission aux générations futures, ce qui constitue une autre mission fondamentale du ministère.

A la suite du comité technique ministériel du 17 octobre dernier et à la demande de plusieurs organisations syndicales, je souhaite que l'IGAC, en lien avec l'inspection des patrimoines, conduise une mission afin d'évaluer les conséquences de l'ouverture sept jours sur sept sur l'organisation et la mise en œuvre des missions de ces établissements : le château de Versailles, le musée du Louvre et le musée d'Orsay.

Vous vous appuyerez sur les travaux engagés par les établissements concernés en matière de recensement des activités et interventions réalisées le jour de fermeture pour établir des préconisations et identifier les conditions qui devront être remplies pour la mise en œuvre de cette mesure, en tenant compte des spécificités de chaque établissement.

Vous vérifierez auprès de la tutelle et avec les établissements, l'impact de cette mesure sur leurs charges et leurs recettes.

Vous étudierez, enfin, la manière dont l'ouverture sept jours sur sept peut constituer une opportunité pour expérimenter, dans ces trois musées, une offre muséale plus qualitative non seulement fondée sur la gestion des flux mais aussi sur la prise en compte des spécificités des publics.

Pour mener à bien cette mission, les établissements concernés et la direction générale des patrimoines sont bien sûr à votre disposition.

Votre rapport devra m'être remis pour la fin du mois de février 2015.



Fleur PELLERIN